

Prostitution de rue clandestine: premiers résultats et enjeux méthodologiques d'une enquête de terrain

Valentine DOFFINY

Assistante au Département de criminologie

Sophie ANDRÉ

Professeure au Département de criminologie

◆ TABLE DES MATIÈRES ◆

I.	Introduction	380
II.	Étudier la prostitution de rue in situ	381
	A. Éléments méthodologiques d'enquête	381
	B. Bref contexte de la recherche	383
	C. Terrain d'enquête	385
III.	La pratique du racolage: le jeu de l'offre et de la demande	386
	A. Du repérage à la négociation	386
	1. La demande	386
	2. L'offre	389
	B. La passe: rencontre de l'offre et de la demande	391
	C. Qualifier l'offre	394
IV.	Le chercheur sur le terrain	399
	A. Un terrain sensible	399
	B. D'une position délicate du chercheur aux rôles qui lieu sont attribués	399
	C. Entraves à la disponibilité des données	402
	D. Plus-values et limites de l'observation	402
	E. Conclusion	404



I. INTRODUCTION

L'activité prostitutionnelle présente la particularité d'être un objet de recherche, d'intervention et de connaissance déjà multiples tout en restant à maint égards un terrain d'étude encore largement sous-exploré. Protéiforme par la diversité de ses manifestations, plurielle par les contextes et espaces dans lesquels elle prend place, labile par le travail des luttes dont elle est l'objet, la prostitution constitue un domaine de recherche quasiment inépuisable.

Parmi les diverses réalités prostitutionnelles existantes, la prostitution de rue (*outdoor*) fait partie des formes de l'activité ayant attiré l'attention de nombre d'auteurs, notamment en raison de sa visibilité⁽¹⁾, bien que les études s'intéressant aux manifestations concrètes de ce phénomène au sein d'un espace donné restent rares⁽²⁾, tout comme celles s'attachant à décrire et à analyser les profils des acteurs directs de cette activité – les prostituées de rue⁽³⁾⁽⁴⁾. L'importance de s'attarder sur ces dernières demeure néanmoins entière en raison des caractéristiques spécifiques et communes à ce public, malgré les particularismes spatio-temporels et sociaux liés à leur lieu d'activité, qui les identifient de manière récurrente comme une population particulièrement vulnérable et marginalisée, confrontée à de nombreux problèmes économiques, sociaux, sanitaires⁽⁵⁾⁽⁶⁾, sans oublier leur vulnérabilité juridique, liée à l'exercice d'une forme de l'activité qui reste prohibée dans la plupart des pays européens⁽⁷⁾. Ainsi, la prostitution de rue peut être située, en regard des autres types de prostitution (notamment *indoor*), « au bas de l'échelle »⁽⁸⁾ tant les conditions de son exercice que les acteurs qui s'y engagent cumulent un ensemble de facteurs de risque.

(1) S. MAYER, « Zone de tolérance. La mobilisation des prostituées contre le déplacement des lieux de prostitution à Luxembourg-Ville », *Géographie et cultures*, vol. 95, 2015, pp. 1-20.

(2) R. SÉCHET, « La prostitution, enjeu de géographie morale dans la ville entrepreneuriale. Lectures par les géographes anglophones », *Normes et géographie*, vol. 38, 2009, pp. 59-72.

(3) Le terme « prostituée » mobilisé dans cet article renvoie à la définition établie par Brochier à savoir, les femmes « se livrant à des actes de prostitution au sens large. La prostitution au sens large renverra au fait d'établir avec d'autres personnes des relations dont l'aboutissement logique consiste en un acte sexuel, avec pour but d'obtenir à court terme une rémunération » (C. BROCHIER, « Le travail des prostituées à Rio de Janeiro », *Revue française de sociologie*, vol. 46, 2005, pp. 79-80).

(4) T. DECORTE, I. STOFFELS, E. LEURIDAN, P. VAN DAMME et G. VAN HAL, *Middelengebruik onder sekswerkers in België: een kwantitatieve en kwalitatieve studie in vijf sectoren van de seksindustrie*, Gent, Academia Press, 2011.

(5) S. GENDRON, C. HANKINS, C. CHARLAND et D. DESMARAIS, *Prostitution et VIH au Québec : bilan de connaissances*, Québec, [éditeur?], 1995.

(6) M. S. SCOTT et K. DEDEL, « Street Prostitution, 2nd Edition », *Problem-Specific Guides Series*, vol. 2, 2006.

(7) Malgré l'adoption de modèles juridiques distincts – (néo)abolitionniste ou (néo)réglementariste, le « racolage » est une infraction dans la quasi-totalité des systèmes normatifs mis en place. Pour un résumé des différents modèles en présence voy. not. S. ANDRÉ, *La Prostitution dans la Cité. Enjeux juridiques et sociaux*, Liège, Anthemis, 2020, pp. 221.

(8) Comparativement aux prostituées telles que les escortes qui se situent au niveau d'une prostitution de « qualité supérieure ».

Cette contribution vise à approfondir, par la mobilisation d'une démarche de recherche *in situ*, les connaissances relatives à ce phénomène prostitutionnel. L'enquête menée prend place dans la ville de Seraing, connue pour héberger une activité relativement importante de prostitution intérieure (vitrines). Malgré l'intérêt porté à cette dernière par un ensemble d'acteurs locaux, l'activité *outdoor* présente sur le territoire n'a fait l'objet que de peu d'attention. L'ampleur plus limitée et le caractère clandestin de cette forme spécifique de l'activité en font en effet un phénomène encore largement méconnu.

Dans ce contexte, les éléments présentés ont pour objectif de mettre en lumière les caractéristiques liées aux manifestations visibles de cette activité particulière et aux dynamiques qui lui sont propres, tout en cherchant à identifier un ensemble de données biographiques relatives aux personnes engagées dans cette pratique prostitutionnelle. Ces premiers résultats seront ensuite discutés en regard des enjeux méthodologiques et éthiques que posent l'immersion du chercheur sur ce terrain très « sensible » que constitue la prostitution de rue clandestine.

II. ÉTUDIER LA PROSTITUTION DE RUE *IN SITU*

A. Éléments méthodologiques d'enquête

L'approche méthodologique mobilisée dans le cadre de cette enquête a la particularité de s'appuyer sur des données naturelles – qui existent indépendamment de la recherche menée – tout en accordant une place particulière au travail de terrain⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾ et dès lors à l'utilisation de l'observation comme méthode de récolte privilégiée dans un champ empirique défini.

La première étape de la recherche menée a dès lors consisté en la délimitation du terrain, au sens strict, en raison de la méconnaissance du phénomène étudié et de son caractère furtif, liés entre autres, à son caractère illégal. Une dizaine d'entretiens préliminaires auprès d'experts, acteurs des mondes associatif et judiciaire⁽¹¹⁾, ont dès lors été réalisés en amont afin d'identifier les lieux d'apparition de cette activité de prostitution de rue. Ces entretiens se sont ensuite accompagnés d'une première série d'observations sur les lieux désignés,

⁽⁹⁾ L'expression « travail de terrain » est utilisée afin de désigner « la démarche qui correspond au recueil d'une documentation sur un ensemble de phénomènes à l'occasion de la présence, dans les lieux au moment où ceux-ci se manifestent » (J.-M. CHAPOULIE, « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie », *Sociétés contemporaines*, vol. 40, 2000, p. 6).

⁽¹⁰⁾ S. PRYEN, *op. cit.* [pas de références au-dessus...].

⁽¹¹⁾ Ces acteurs sont les suivants : le Service de Prévention de la Ville de Seraing (les éducateurs et animateurs de rue, les gardiens de la paix, le Centre Seraing 5), le Collectif Contraception Seraing, l'asbl ICAR Wallonie asbl, l'asbl Form'Anim, l'asbl Un toit pour la nuit, l'asbl Vivre Solidaire ainsi que la Police locale dont la brigade des mœurs. Comme nous l'aborderons dans la section suivante, cette recherche a été rendue possible par l'impulsion de ces acteurs et à leur implication dans la mise en place du processus de récolte des données.

lesquelles ont abouti au repérage d'un lieu géographique unique où se manifeste l'activité de prostitution *outdoor* à Seraing.

La seconde partie du travail de terrain – qui constitue l'objet de la présente contribution – a été consacrée à la réalisation de soixante observations directes *in situ*, menées à l'aide d'une grille d'observation systématique⁽¹²⁾. Les séances ont été planifiées sur une période temporelle s'étalant de décembre 2019 à aujourd'hui⁽¹³⁾. La durée des séances a varié entre une et trois heures d'observation consécutive pour un total de 121 heures d'observation sur site. La majorité de ces séances d'observation s'est déroulée en duo, à la fois pour garantir un recueil maximal de données et à la fois pour des questions de sécurité⁽¹⁴⁾. L'analyse du matériau s'est essentiellement basée sur les grilles d'observation et les notes de terrain compilées. Le choix de la technique d'observation directe en tant que méthode de récolte de données repose sur les caractéristiques relatives au sujet de recherche (un phénomène caractérisé par un caractère furtif et qui se manifeste de manière visible dans l'espace public), à la nature des données d'intérêt (des comportements et attitudes sociales apparaissant naturellement dans un contexte donné) et à la population étudiée (agissant dans des paramètres particuliers tels que la clandestinité)⁽¹⁵⁾. En outre, cette méthode, en amenant le chercheur à entrer directement en contact avec les acteurs du phénomène étudié, les prostituées de rue, permet non seulement de consigner les gestes et attitudes observables, mais également les interactions verbales⁽¹⁶⁾. Cet outil ethnographique ouvre en effet l'accès à des attitudes, situations et scènes sociales qui sont porteuses de sens et révélatrices d'aspects fondamentaux de cet univers prostitutionnel particulier⁽¹⁷⁾.

Malgré les multiples difficultés et les contraintes externes rencontrées lors du travail d'enquête relatives à l'urgence et l'immédiateté liées à l'activité étudiée – notions sur lesquelles nous reviendrons par la suite – une série de dis-

(12) Cette grille d'observation systématique a été construite lors des premières observations exploratoires. Elle reprend une série d'indicateurs liés aux données générales (période d'observation, environnement, etc.) et aux comportements observés (fréquentation du lieu, personnes présentes, interactions, etc.). Celle-ci a été utilisée en vue de permettre la compilation, par le chercheur, d'observations systématiques sur le terrain.

(13) La fin de la période de récolte est prévue pour décembre 2020.

(14) Le lieu d'observation étant isolé et les séances effectuées aussi en soirée. Les duos ont été réalisés avec un ensemble d'acteurs de terrain volontaires ayant pris part à la recherche que sont les éducateurs et animateurs de rue, les membres du Collectif Contraception de Seraing ainsi que ceux de l'asbl Un toit pour la nuit. Cf. *supra* note de bas de page n° 11, A. Éléments méthodologiques, 2^e paragraphe, note 11.

(15) J. RITCHIE, J. LEWIS, C. MC NAUGHTON NICHOLLS et R. ORMSTON, *Qualitative Research Practice. A guide for Social Science Students & Researchers*, London, Sage Publications, 2014.

(16) L. MATHIEU, « Usages et pertinences de l'ethnographie pour la sociologie de la prostitution », in M. LIEBER, J. DAHINDEN et E. HERTZ, *Cachez ce travail que je ne saurais voir*, Lausanne, Antipodes, 2010, pp. 33-45.

(17) *Ibid.*

cussions informelles⁽¹⁸⁾⁽¹⁹⁾ ainsi que quatre entretiens semi-directifs ont permis d'alimenter les données afférentes aux profils et parcours de vie des personnes rencontrées.

Les données exposées dans la présente contribution constituent les résultats préliminaires de cette enquête. À ce titre, elles constituent les premiers éléments de l'étude de cas réalisée et n'ont pas pour vocation d'être généralisées à l'ensemble du phénomène prostitutionnel de rue tel qu'il apparaît au sein de l'espace public. Néanmoins, si ces résultats sont fonction de la nature de l'activité, de l'ensemble des conditions organisationnelles et occupationnelles de celle-ci, ainsi que de la zone politico-géographique dans laquelle elle prend place⁽²⁰⁾, un ensemble de caractéristiques et variables identifiés par cette étude présente des similarités et des points de convergence importants d'autres résultats mis en évidence par la recherche antérieure⁽²¹⁾.

B. Bref contexte de la recherche

La Ville de Seraing fait partie de ce qui est communément appelé le « Pays de Liège »⁽²²⁾ et se caractérise, notamment, par la présence d'une activité prostitutionnelle visible *indoor* sur son territoire (vitrines). Cette activité prend place aux abords directs du centre de la ville et sa forte concentration associe cette dernière à un « haut-lieu de la prostitution », qui en fait un objet récurrent de débats au niveau de la politique locale⁽²³⁾. La rue Philippe de Marnix comporte de ce fait 40 immeubles au sein desquels 66 salons de prostitution sont en activité⁽²⁴⁾. Cette rue sans issue est localisée dans un quartier marqué par le passé industriel de la région puisqu'elle constitue une des voies d'accès à l'illustre entreprise métallurgique « ArcelorMittal Ringmill », aujourd'hui en inactivité. Seraing – « Cité du fer » – a en effet longtemps été considérée comme le fleuron de l'industrie belge pour sa production métallurgique, avant de connaître un demi-siècle de déclin en raison des phases successives de fermeture de la sidérurgie liégeoise. Le développement industriel et l'afflux de main d'œuvre

⁽¹⁸⁾ Les discussions informelles désignent les brefs moments où j'ai pu échanger avec les prostituées sur le trottoir (entre 2 et 10 minutes de conversation).

⁽¹⁹⁾ Sur les 60 séances d'observation sur le terrain, j'ai eu l'occasion d'avoir 41 échanges informels avec les prostituées (ce qui représente 68,3 % des cas).

⁽²⁰⁾ R. WEITZER, « The Mythology of Prostitution: Advocacy Research and Public Policy », *Sex Res Soc Policy*, vol. 7, 2010, pp. 15-29.

⁽²¹⁾ Voy. not. : Shaver (1993a); Gendron *et al.* (1995); Brochier (2005); Scott et Dedel (2006); Decorte, *et al.* (2011); Mayer (2013); Adriaenssens et Hendrickx (2015).

⁽²²⁾ Désigne la région autour de la Ville de Liège, dans la Province de Liège.

⁽²³⁾ Notamment suite à un projet de création d'un centre prostitutionnel qui aurait dû remplacer les vitrines présentes, mais qui fut abandonné sous la menace de poursuites pénales en 2019.

⁽²⁴⁾ Sur un total de 77 salons actuellement répertoriés, 66 sont effectivement exploités. 10 salons ont été fermés à la suite d'une décision du Bourgmestre, du décès du propriétaire de l'immeuble, d'une procédure judiciaire ou encore de travaux (données provenant du Service Analyse et Gestion technique de la Police locale de la Zone Seraing-Neupré, mars 2020).

y afférant sont en outre la cause d'une expansion démographique notable sur le territoire, qui a accueilli une vague migratoire d'envergure dès la seconde moitié du XIX^e siècle⁽²⁵⁾. À l'heure actuelle, Seraing compte un peu plus de 64.000 habitants⁽²⁶⁾ pour une superficie totale de 35,3 km². En raison de ce passé industriel, la ville a longtemps été caractérisée par une situation de plein-emploi, mais figure à présent parmi les communes belges ayant un des taux de chômage les plus élevés de Wallonie⁽²⁷⁾.

L'activité prostitutionnelle *outdoor* pour sa part, est beaucoup plus limitée que son pendant intérieur et se manifeste principalement dans une zone unique, située à quelques centaines de mètres de la rue Philippe de Marnix. Contrairement à la prostitution de vitrine, encadrée et tolérée par la Ville de Seraing⁽²⁸⁾, la prostitution de rue est proscrite sur le territoire de la Ville⁽²⁹⁾ et sanctionnée par le Code pénal belge⁽³⁰⁾⁽³¹⁾. Bien que cette forme de prostitution soit d'une ampleur restreinte, elle n'en demeure pas moins une problématique publique sur le territoire, notamment en raison des enjeux d'ordres socio-sanitaires (VIH, hépatite, toxicomanie, etc.) et criminologiques (nuisances, victimisation, criminalité connexe, traite des êtres humains, etc.) qui y sont associés.

Outre cette brève description du contexte physique dans lequel prend place le phénomène de prostitution de rue étudié, il est important de situer l'impulsion de cette recherche au niveau local. Les prémices de cette enquête ont en effet éclos durant l'année 2018 en réponse à une interpellation de la part

⁽²⁵⁾ S. PASLEAU, « Une population au service de la cité du charbon, du fer et du verre. Seraing, 1846-1900 », *Espaces, populations, sociétés*, 2001, pp. 369-382.

⁽²⁶⁾ Données au 1^{er} janvier 2020 obtenues sur le Portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie (WalStat), disponible en ligne sur : https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=62096.

⁽²⁷⁾ Comme l'indique l'Office national de l'Emploi, en 2019 ce taux de chômage dépassant de minimum 20% le taux de chômage moyen de la région wallonne, disponible en ligne : <https://emploi.wallonie.be/en/home/aides-a-lemploi/PTP/page.html>.

⁽²⁸⁾ L'activité prostitutionnelle de vitrine exercée sur le territoire sérésien est encadrée par le règlement communal général de Police relatif à la prostitution de vitrine. Les articles 184 à 199 se réfèrent à la réglementation du phénomène prostitutionnel de salon par l'autorité communale, précisant notamment les lieux d'exercice de l'activité, activité pouvant dès lors être localisée en un seul et unique lieu. L'article 185 stipule à cet égard que « la mise en location ou mise à disposition et l'exploitation d'un salon sont interdites sur le territoire de la Ville de Seraing, à l'exception de la Rue de Marnix (dans la section comprise entre la rue du Pertuis et la voie de chemin de fer et sont soumises à une autorisation de M. le Bourgmestre, aux conditions énoncées à l'article 186) ».

⁽²⁹⁾ L'article 196 du règlement communal général de Police de la Ville de Seraing prévoit en effet l'interdiction du phénomène sur le territoire sérésien.

⁽³⁰⁾ L'article 380bis du Code pénal prévoit en effet une peine d'emprisonnement de 8 jours à 3 ans et une amende de 156 à 3.000 euros pour « la personne qui dans un lieu public aura par paroles, gestes ou signes provoqué une personne à la débauche ».

⁽³¹⁾ Rappelons que si le racolage constitue une infraction pénale, le Parquet tolère cette activité et n'entame aucune poursuite pour celle-ci. Pour plus de détail voy. S. ANDRÉ, « Ceci n'est pas de l'abolitionnisme. Le régime juridique de la prostitution : un surréalisme à la belge ? », *Revue de la Faculté de Droit de l'Université de Liège*, 2017, pp. 474-492.

des services administratifs, associatifs et policiers sérésiens. Ceux-ci, préoccupés par cette activité prostitutionnelle clandestine et la quasi-absence de contact, de connaissance et de prise en charge des prostituées de rue par leurs services, désiraient objectiver le phénomène et établir un diagnostic clair de la situation. Dans ce contexte, nous avons créé une plateforme d'échanges et de discussions entre les divers acteurs concernés⁽³²⁾ et entrepris de lancer la présente recherche dans une triple visée – *contextuelle*, avec l'intention de décrire le phénomène prostitutionnel de rue – *explicative*, en vue de rendre compte des facteurs individuels influençant l'entrée et le maintien dans cette pratique – ainsi que *généralisatrice* afin de proposer des pistes d'action aux acteurs locaux souhaitant encadrer le phénomène d'un point de vue socio-sanitaire. Les résultats de recherche exposés dans cet article sont issus des premières phases de complétion de ce triple objectif.

C. Terrain d'enquête

L'ensemble des caractéristiques associées à l'espace de prostitution étudié permettent de rendre compte de son inscription spatiale particulière et dès lors du caractère non aléatoire de son implantation. Le présent terrain d'enquête possède à ce titre la particularité de s'insérer dans un paysage urbain atypique caractérisé par un ensemble d'attributs spécifiques. La zone de prostitution de rue, telle quelle fut identifiée, se manifeste sur une portion déterminée d'une unique rue : la rue Janson. Divers éléments permettent d'expliquer *a priori*, l'usage de ce lieu comme point stratégique de racolage. Premièrement, cette zone se situe dans la prolongation du quartier de prostitution de vitrine, rue Philippe de Marnix. La zone de racolage constitue de ce fait un endroit de passage pour de nombreux clients potentiels se rendant vers les salons de prostitution. Deuxièmement, cette rue se localise dans une aire de la ville qui, si elle est proche du centre-ville, s'apparente à une (ancienne) zone industrielle. À côté de l'usine métallurgique à l'abandon, la rue accueille un parc à conteneurs, une carrosserie et quelques habitations ouvrières dont certaines à l'état d'abandon. Seul un bâtiment administratif (bâtiment de la FGTB) possède une entrée et une aire de stationnement directement accessible par la rue Janson. Cette aire, considérée comme la « zone de racolage actif », principal *spot* occupé par les prostituées de rue, en raison de sa facilité d'accès pour les clients potentiels, est par ailleurs le troisième élément favorable au développement de l'activité sur ce territoire. Il est à noter qu'outre cette facilité d'accès et de stationnement, aucun autre aménagement du parking ne porte à l'aménité du lieu (absence de bancs

⁽³²⁾ Cette plateforme d'échanges est constituée du Service de Prévention de la Ville de Seraing (éducateurs et animateurs de rue, gardiens de la paix, asbl PREVIF, Centre Seraing 5), du Planning Familial Collectif Contraception Seraing, de l'asbl ICAR Wallonie, de l'asbl Vivre Solidaire, de l'asbl Un toit pour la nuit asbl, de l'asbl Form'Anim, de l'asbl AREBS (Association de Redéploiement Economique du Bassin Sérésien) et de la Police locale de Seraing dont la brigade des mœurs.

publics, de préau, etc.) mise à part l'éclairage public dont il bénéficie également. En effet, seul un boîtier électrique surplombé de quelques arbres à l'entrée du parking semble constituer un point de chute où les femmes qui racolent peuvent s'appuyer durant l'attente ou encore se protéger des intempéries (Voy. image 1, p. 19 [déplacer l'image au cœur du texte ?]).

III. LA PRATIQUE DU RACOLAGE : LE JEU DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Pour nombre d'auteurs, le « marché » de la prostitution est conditionné par le jeu de l'offre et de la demande⁽³³⁾ qui permet à la fois d'appliquer ce principe économique au phénomène prostitutionnel et à la fois, de mener à sa perpétuation, en raison de la demande existante⁽³⁴⁾. Dans cette optique, « l'offre » est incarnée par la prostituée, productrice d'un service de nature sexuelle, alors que la « demande » est quant à elle représentée par le client, convoiteur d'un service sexuel contre rétribution.

A. Du repérage à la négociation

La dynamique entre ces deux parties s'insère dans des séquences spécifiques dont l'objectif consiste en la rencontre de l'offre et de la demande. Cette rencontre, que l'on peut associer à l'acte sexuel tarifié – la passe –, ne constitue néanmoins que la phase finale de l'échange, celui-ci étant précédé par une série de comportements liés à des séquences de *repérage*, d'*accroche* et enfin de *négociation*⁽³⁵⁾ qui représentent des moments clés pour identifier la présence de l'activité et caractériser cette dernière.

1. La demande

Au cours des observations réalisées, un premier constat permet de souligner une fréquence d'apparition de clients largement supérieure à celle des prostituées. Lors de chacune des plages horaires ayant donné lieu à une séance d'observation, une présence systématique de clients a pu être enregistrée. À cet égard, il est néanmoins important de souligner une difficulté liée au repérage de ces derniers en raison des diverses utilisations du lieu. Le parking est en effet un lieu d'usages multiples qui coexistent avec l'activité prostitutionnelle : des personnes empruntent cette zone pour se rendre au bâtiment administratif

⁽³³⁾ J. BINDMAN et J. DOEZEMA, *Redefining Prostitution as Sex Work on The International Agenda*, Anti-Slavery International et Network of Sex Work Projects, 1997, p. 13.

⁽³⁴⁾ D. LAVALLÉE, « La prostitution : profession ou exploitation ? », *Éthique publique*, vol. 5, n° 2, 2003, p. 2.

⁽³⁵⁾ Ces termes ont été empruntés à Brochier dans une étude sur le travail des prostituées à Rio de Janeiro (C. BROCHIER, « Le travail des prostituées à Rio de Janeiro », *Revue française de sociologie*, vol. 46, 2005, pp. 75-113).

attendant, d'autres parquent leur voiture pour du covoiturage, certains traversent le parking à pieds ou y baladent leur chien et enfin, des clients y viennent pour l'offre de services sexuels tarifés. Contrairement aux femmes se prostituant, le client n'est pas repérable directement et ne peut faire l'objet d'une identification que lors d'un éventuel contact direct avec l'offre (*accroche* ou *négociation*) ou lors d'une observation prolongée.

La présence de l'offre étant relativement faible et aléatoire, les données d'observation ont permis l'identification des clients durant une séquence spécifique de l'activité prostitutionnelle: le *repérage*. Par repérage, nous entendons toute attitude ou comportement adopté par un client laissant présager qu'il s'intéresse à une ou plusieurs femme(s) présente(s) sur le lieu⁽³⁶⁾. Autrement dit, toute activité consistant à chercher l'offre. L'arrivée d'un potentiel client se produit en effet, de manière quasi systématique, à bord d'un véhicule (privé ou professionnel) et débouche sur le *repérage* de l'offre. Cette phase de repérage est exécutée de manière *statique* ou *mouvante* et permet de distinguer les potentiels clients des autres usagers du lieu. Les clients dits «statiques» désignent les hommes qui stationnent leur véhicule sur le lieu de racolage tout en restant à l'intérieur de l'habitacle, dans l'attente qu'une *accroche* avec une prostituée se produise. La durée de stationnement est généralement tributaire de la présence effective de prostituées sur le lieu: certains quitteront le lieu à peine arrivés alors que d'autres, dans l'expectative, resteront plusieurs dizaines de minutes, voire quelques heures. Les clients «mouvants» circulent quant à eux sur la chaussée située à proximité du *spot* de racolage sans marquer d'arrêt significatif sur le lieu: ils se contentent d'une manœuvre sur le parking en vue de scruter l'environnement. La fréquence de leurs passages est relativement variable, certains n'effectuant que deux-trois «tours» alors que d'autres tourneront durant des heures de manière quasi permanente⁽³⁷⁾.

Cette séquence de *repérage* se poursuit éventuellement par une phase d'*accroche*⁽³⁸⁾ entre prostituée et client. L'*accroche* désigne «l'ensemble des moyens par lesquels les acteurs vont s'efforcer de fixer l'attention d'un sujet cible pour que commence une discussion permettant de négocier une certaine relation»⁽³⁹⁾. Cette *accroche* peut avoir lieu, de la part du client, de manière *directe* (le client se déplace physiquement pour aller à la rencontre de l'offre) ou de manière *indirecte* (le client attire l'attention de l'offreuse pour qu'elle vienne à sa rencontre)⁽⁴⁰⁾. L'interpellation indirecte – coup de klaxon, appels de

(36) C. BROCHIER, «Le travail des prostituées à Rio de Janeiro», *op. cit.*, p. 89.

(37) À titre d'exemple, sur une période d'observation d'une durée de 2 heures, nous avons pu remarquer le passage d'un même véhicule à plus de vingt reprises.

(38) Terme employé par Brochier (C. BROCHIER, «Le travail des prostituées à Rio de Janeiro», *op. cit.*).

(39) *Ibid.*, p. 91.

(40) L'*accroche* peut également avoir lieu de la part de la prostituée vers le client, comme exposé en *supra*.

phares, gestes ou interpellation verbale – constitue la voie d'accroche privilégiée par le client.

Suite à l'accroche intervient potentiellement une phase de *négociation* entre la prostituée et son client, laquelle se subdivise en deux séquences successives : l'*entrée en relation* suivie de la *fixation des modalités* de l'échange sexuel. L'*entrée en relation* désigne le premier temps de la négociation au cours duquel un bref échange visuel ou verbal a lieu entre la prostituée et son client potentiel. En effet, seuls quelques indices (regard soutenu, attitude avenante, etc.) permettent à la prostituée d'obtenir un accord tacite pour engager la seconde séquence qui consiste à fixer les *modalités de l'échange sexuel*⁽⁴¹⁾. La prostituée et son client s'accordent alors sur un ensemble de services, la hauteur et parfois la nature de leur rétribution. Ces modalités peuvent être classifiées en trois catégories⁽⁴²⁾ : le prix, la nature du service ainsi que le lieu de déroulement de celui-ci. Dans l'espace particulier de la rue, la fixation des modalités se réalise la majorité du temps à l'extérieur du véhicule du client. Certaines prostituées entreront néanmoins dans la voiture de ceux-ci pour négocier. Le *prix* de l'échange sexuel fixé est souvent fonction de la nature de l'acte sexuel. Les montants demandés en rue sont néanmoins largement inférieurs à ceux des salons de prostitution situés quelques centaines de mètres plus loin. Une prostituée de rue demandera, pour un même service, une rétribution parfois trois fois inférieure à celle fixée dans les salons de prostitution. Dans la rue, les prix seront souvent fixés aux alentours de 20 euros pour une fellation et 30 pour un acte « complet ». Certaines seront néanmoins amenées à demander des prix inférieurs en fonction des nécessités du moment. Une autre particularité de la rue est que la transaction monétaire est directe et non différée. Directe, car elle se passe d'intermédiaire et non différée, car l'argent est souvent encaissé avant la fourniture du service⁽⁴³⁾. En ce qui concerne la *nature du service*, deuxième modalité de l'échange sexuel, la pratique de la fellation reste celle majoritairement accomplie malgré les demandes régulières pour un acte complet (pénétration). Rares sont en effet les prostituées rencontrées acceptant cette pratique, la fellation étant le service le plus souvent accompli. Le *lieu de la prestation sexuelle* comme dernière modalité de l'échange, sera également évoqué lors de la négociation. La majorité des personnes rencontrées indiquent réaliser la majorité de leurs prestations à bord des véhicules des clients, ceux-ci se garant alors à proximité de la zone.

Au cours des observations réalisées, il a été possible de constater que nombre de ces négociations n'aboutissent pas : les attentes rencontrées par l'une

(41) Notion empruntée à Brochier dans une étude sur le travail des prostituées à Rio de Janeiro (C. BROCHIER, « Le travail des prostituées à Rio de Janeiro », *op. cit.*).

(42) Ces modalités sont définies par Brochier (C. BROCHIER, « Le travail des prostituées à Rio de Janeiro », *op. cit.*, pp. 97-98).

(43) Notions empruntées à Mayer (S. MAYER, « Prostitution de rue féminine. Du client d'un soir à l'homme ressource », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 3, 2013, pp. 451-460).

ou l'autre des parties (prostituée ou client) n'étant pas rencontrées. Plusieurs raisons peuvent être à l'origine de ce désaccord telles que le tarif, les pratiques proposées ou encore l'utilisation du préservatif.

Léa s'avance vers la voiture d'un client stationnée sur le parking à quelques mètres seulement de sa zone de racolage. Elle s'abaisse à la fenêtre du côté passager pour s'adresser au conducteur du véhicule et entame la discussion. Après quelques secondes seulement, j'aperçois Léa qui quitte le véhicule et qui revient vers moi pour me dire d'un air agacé : « Ben voilà, Monsieur ne veut pas, les capotes que tu m'as données ne lui conviennent pas, il lui faudrait des préservatifs hypoallergéniques qui viennent de pharmacie... non mais franchement... qu'il aille se les acheter s'il n'est pas content celui-là ! » (Conversation avec Léa, 36 ans, Extrait de carnet de bord, 18 septembre 2020, 17h47).

Les clients identifiés sont exclusivement de sexe masculin et la majorité ont un âge « mûr », au-delà de la quarantaine. Ils peuvent être répartis selon le type de relation d'échange qu'ils peuvent entretenir avec une prostituée : du *client d'un soir*, l'homme qui recourt aux services d'une prostituée qu'il ne connaît pas pour la première et peut-être dernière fois, au *client habitué* qui fait appel régulièrement aux services d'une même prostituée⁽⁴⁴⁾. Concernant le ratio entre ces deux types de profils, les prostituées interrogées indiquent n'avoir que quelques clients récurrents pour lesquels elles proposent davantage de services (acte complet). Les modalités de services sont également différentes pour ce type de clients, certaines déclarant prêter leur service au domicile de ceux-ci, vis-à-vis desquels elles entretiennent une certaine confiance.

2. L'offre

Si la demande est présente sur le lieu de racolage de manière quasi permanente, l'offre se caractérise par une ampleur et une fréquence d'apparition bien plus limitée, ayant pu être objectivées sur le terrain en recoupant les données des observations menées durant l'année écoulée.

La *fréquence d'apparition* de l'offre constitue le premier paramètre d'évaluation de l'ampleur de l'activité prostitutionnelle de rue, concrètement mesuré par un comptage systématique des prostituées sur le lieu de racolage actif. Ainsi, au cours des 60 observations réalisées *in situ*, il a été possible de recenser la présence d'une prostituée dans 75 % des cas, c'est-à-dire lors de 45 observations sur 60. Ces résultats fournissent une indication sur la stabilité du phénomène prostitutionnel tel qu'observé puisque la présence de l'offre est stable quelle que soit la période temporelle envisagée (en termes *horaire* – matin, après-midi, soirée – ; *journalier* – tous les jours de la semaine et *saisonnier* –

⁽⁴⁴⁾ Cette distinction a été empruntée à Mayer (*ibid.*) dans un article qui étudie les caractéristiques de la circulation de l'argent dans la prostitution de rue féminine.

tous les mois de l'année⁽⁴⁵⁾) bien que son ampleur soit variable en fonction du moment de la journée pris en compte. Il est à cet égard possible de constater une offre plus importante en soirée qu'en après-midi et en matinée. La stabilité de l'offre s'étend également aux différentes femmes s'adonnant à la prostitution de rue dans ce lieu. Dix-huit personnes ont pu être identifiées sur l'ensemble de la période d'enquête. À l'exception de trois prostituées aperçues à une seule reprise, quinze ont une présence régulière sur le *spot* de racolage actif, ce qui indique un faible *turnover* au niveau de l'offre disponible. Si la régularité de l'offre s'observe de manière globale, il n'est cependant pas possible de caractériser de régulière la pratique du racolage au niveau individuel. Les femmes rencontrées, bien que présentes sur les lieux plusieurs fois par semaine voire plusieurs fois par jour, n'ont en effet pas de jour fixe d'activité, ni de tranche horaire attitrée, et peuvent ne plus venir sur site pendant des périodes plus ou moins prolongées (des semaines, voire des mois), rendant difficile la possibilité de prédire leur présence sur site.

L'offre peut en outre être caractérisée par son caractère solitaire : les femmes ne travaillent pas en duo, ne communiquent pas entres-elles pour savoir à quel moment une autre sera présente sur site. Elles arrivent généralement seules et à pied⁽⁴⁶⁾. Deux sont néanmoins régulièrement accompagnées jusqu'à la zone de racolage, l'une par son mari, l'autre par sa cousine. Lors de l'arrivée d'une femme qui exerce sur site, deux cas de figure peuvent se présenter : soit elle est seule sur les lieux, ce qui lui laisse l'avantage d'investir l'entièreté de la zone de racolage ; soit le lieu est déjà occupé par une ou plusieurs prostituée(s), ce qui implique que la dernière arrivée établit sa propre zone de racolage. En effet, si certains échanges peuvent avoir lieu entre les prostituées (salutations, brèves conversations), l'activité de prostitution de rue observée n'est pas collective. L'espace public sur lequel s'exerce le racolage demeure un espace partagé, mais concurrentiel. Les femmes présentes se répartissent selon un découpage territorial aléatoire en observant une distance relative les unes par rapport aux autres (généralement réduite à quelques mètres en raison de la limitation géographique de la zone) pour bénéficier de leur espace personnel de commerce.

Une fois sa position établie, la prostituée entame, à l'instar du client, sa phase de *repérage*. Les difficultés que le chercheur rencontre pour repérer un client parmi les autres utilisateurs du lieu sont en effet similaires pour la personne qui racole. Son activité se concentre dès lors dans un premier temps sur le repérage d'indices concrets de la présence d'une demande. De manière concomitante à ce repérage, la prostituée entame la phase d'*accroche*, par une série de postures, attitudes et comportements (verbaux et non-verbaux) adoptés en

(45) Les indices saisonniers ou climatiques (températures hivernales, fortes pluies, temps sec, etc.) ne semblent pas jouer un rôle déterminant sur la présence effective de prostituées sur les lieux.

(46) Exception faite pour deux d'entre elles dont la première se faisant systématiquement véhiculer par son compagnon et la seconde qui dispose de son propre véhicule qu'elle stationne à proximité de la zone de prostitution.

vue de se faire elle-même directement repérer, voire choisir en cas de présence de plusieurs femmes sur la zone. À nouveau, d'une manière similaire au client, deux types de repérage peuvent être distingués selon qu'il soit *mouvant* ou *statique*. Le premier repose sur l'exécution d'une série d'allées et venues effectuées sur le trottoir, tandis que le second consiste à faire le « piquet » à un endroit fixe. Ces positions sont généralement adoptées de manière complémentaire, la prostituée alternant l'une et l'autre. Il est important de noter que ces accroches ne se rapprochent pas des postures érotico-sexuelles pouvant être observées derrière les vitrines. Aucune mise en scène, aucune gestuelle évoquant le caractère de leur offre n'est perceptible. Le fait qu'elle soit en attente à cet endroit constitue en réalité un signe suffisant d'une offre de service pour un client potentiel.

Ces mouvements et arrêts stratégiques sont complétés par des interpellations, verbales et non verbales, *directes* ou *indirectes*. L'interpellation directe, la plus fréquente, a lieu lorsque la prostituée identifie rapidement un client et va à sa rencontre pour établir un contact verbal et entamer la *négociation*. L'interpellation indirecte, lorsqu'elle est non verbale, consiste en une tentative de capter le regard du client par une série de gestes (par exemple un signe de la main), ou de sons (par exemple un sifflement) ou un balayage visuel des automobilistes qui passent. Contrairement à ce dernier type d'interpellation récurrent, les interpellations gestuelles et verbales indirectes sont rarement utilisées par les femmes. Une fois l'accroche réalisée, s'enclenchera la phase de négociation qui, en cas de réussite, débouchera sur la passe.

B. La passe : rencontre de l'offre et de la demande

En cas de réussite de la négociation, la *prestation sexuelle tarifée* peut avoir lieu. Le premier élément distinguant le moment lié à la passe des phases antérieures est relatif à leurs localisations distinctes. Ainsi, si les séquences de racolage se manifestent sur une zone circonscrite, le lieu de la prestation comprend un caractère géographique variable. En effet, alors que le phénomène de prostitution *indoor* détermine *a priori* le lieu de prestation (par exemple le salon attenant à la vitrine), la prostitution de rue implique une définition négociée de celui-ci. Dans la plupart des cas, la prostituée et le client négocieront d'effectuer la prestation en dehors de la zone de racolage, le plus souvent à bord du véhicule du client, dans d'autres endroits et quartiers de la ville. Les parkings d'entreprises ou de grands magasins ainsi que les petites ruelles aux alentours du *spot* figurent parmi les lieux les plus souvent investis. De manière plus rare, la prestation sera effectuée au domicile du client ou dans un hôtel avoisinant. Plus directement, il arrive que la zone de racolage soit investie comme lieu de prestation sexuelle. La passe se déroulera alors à l'abri des regards, dans la végétation attenant au parking ou dans le véhicule du client garé sur celui-ci. Le contenu de la prestation, au cœur de la négociation, est également variable en fonction des femmes rencontrées. Néanmoins, le type de service sexuel tarifé se limite généralement à la fellation ou la masturbation. Les pénétrations vaginales

et anales sont rarement effectuées même si elles sont souvent demandées par le client, ce qui explique pour une part les nombreux échecs de négociation. Une majorité de femmes rencontrées exprime clairement à cet égard qu'elles effectuent rarement « la totale ». Cette limitation de la nature des services proposés constitue pour les prostituées un choix profitable, en termes de rentabilité de la prestation. La passe ne durant souvent que quelques minutes, elles pourront rapidement revenir sur les lieux et augmenter leurs chances de « faire » un client de plus. Le fait que cette restriction soit la cause d'un moins grand nombre de prestation ne semble pas bénéficier du même calcul de rentabilité.

Il est 8h37 du matin lorsqu'un **pick-up** gris s'arrête devant le parking, Adèle traverse la rue et se dirige vers le véhicule. Elle ouvre la porte du côté passager, discute avec le chauffeur quelques secondes et puis monte à bord du véhicule. Ils démarrent, je les perds de vue. Vers 8h46, j'aperçois Adèle qui descend du **pickup** qui l'avait emmenée quelques minutes plus tôt. Elle s'avance vers mon véhicule, je lui demande quel service elle a pu fournir. Elle me répond : « C'était une fellation, ça n'a duré que 3 minutes, rapide et efficace » (Conversation avec Adèle, 42 ans, Extrait de carnet de bord, 2 novembre 2019, 8h47).

Comme l'observait Mayer, ces éléments illustrent le contraste important entre l'argent gagné durant les quelques minutes de la passe et l'attente d'une accroche et de la réussite d'une négociation avec un client. Cet argent, communément considéré comme rapide, s'il est considéré en regard du temps de présence nécessaire sur le lieu de racolage avant de l'obtenir, remet fortement en cause la rentabilité de cette activité⁽⁴⁷⁾.

Par ailleurs, il est important de souligner que le temps durant lequel a lieu la passe constitue également un moment de risque. Tout d'abord, un risque sanitaire puisque, bien que les prostituées rencontrées déclarent utiliser régulièrement un préservatif pour se protéger des maladies sexuellement transmissibles, le coût d'un moyen de protection constitue pour certaines un obstacle suffisant à son utilisation. D'autres évoquent un phénomène assez récurrent au sein du monde prostitutionnel : le refus du client de porter un préservatif et la négociation autour d'une augmentation du prix de la prestation pour bénéficier de l'absence de protection. Ensuite, un risque sécuritaire, puisque si l'espace du racolage appartient au domaine du visible et du public, le fait de sortir de cette zone pour réaliser l'acte dans un espace non-visible, entraîne l'entrée dans un environnement insécurisant. Cette insécurité sera par ailleurs d'autant plus grande lorsque la prestation a lieu sur le « territoire » du client (dans sa voiture ou à son domicile), ce qui laisse à ce dernier l'avantage d'une maîtrise complète de l'environnement.

⁽⁴⁷⁾ S. MAYER, « Prostitution de rue féminine. Du client d'un soir à l'homme ressource », *op. cit.*, p. 455.

ronnement⁽⁴⁸⁾. Les discours des prostituées rencontrées sont tous unanimes sur le risque d'agression auquel elles doivent quotidiennement faire face. Toutes indiquent à cet égard entretenir un sentiment d'insécurité permanent.

«Oui, j'ai déjà subi plusieurs agressions. Je pense d'ailleurs à une fois où j'étais dans la voiture d'un client, je ne voulais pas faire ce qu'il voulait et donc il m'a jetée en dehors de l'habitacle alors que la voiture avançait, c'était vraiment d'une violence extrême, j'ai été défigurée pendant plusieurs semaines» (Conversation avec Jeanne, 29 ans, Extrait de carnet de bord, 17 décembre 2019, 20h35).

«Un client est arrivé en scooter, nous sommes allés nous cacher derrière les bureaux de la FGTB pour que je lui fasse une fellation. Il était adossé contre les grosses poubelles et moi, j'avais déposé mon sac à côté de lui, sur la poubelle. J'ai à peine commencé la fellation qu'il a arraché mon sac et est parti en courant. Il m'a tout volé, mon téléphone, mon portefeuille... tout» (Conversation avec Aurore, 30 ans, Extrait de carnet de bord, 17 décembre 2019, 21h10).

Face à ce sentiment d'insécurité, les femmes rencontrées expliquent qu'elles utilisent des stratégies de protection telles que le recours à des bombes de spray (laques, déodorants, etc.), mais également à des armes blanches (principalement des couteaux). La pratique du racolage à Seraing n'est pas soumise à la «protection» de souteneurs, ou de compagnons. Aucun tiers n'exerce le rôle de surveillant pour les femmes qui racolent.

Une fois la passe terminée, la prostituée revient généralement sur la zone de racolage pour reprendre son activité. Le temps alloué à l'offre de prestation par la prostituée est souvent lié à l'obtention d'un montant prédéterminé et relativement bas. La plupart des femmes vient **viennent ?]** en effet racoler de façon sporadique selon les besoins et nécessités du moment (ce qui explique l'absence de régularité de leur activité au niveau individuel).

«Je dois juste me faire 20 balles pour ma dose et puis je me casse d'ici, je rentre chez moi» (Conversation avec Lydia, 33 ans, Extrait de carnet de bord, 28 novembre 2019, 7h18).

«Mon fils vient chez moi dans deux heures, il faut absolument que je trouve 25 euros pour pouvoir lui offrir de quoi manger» (Conversation avec Jeanne, 29 ans, Extrait de carnet de bord, 5 février 2020, 14h16).

Comme le soulignent les divers éléments exposés dans cette section, si les manifestations tangibles du phénomène prostitutionnel de rue sont géné-

(48) Y. KATSULIS, A. DURFEE, V. LOPEZ et A. ROBILLARD, «Predictors of Workplace Violence Among Female Sex Workers in Tijuana, Mexico», *Violence Against Women*, vol. 21, n° 5, 2015, pp. 571–597.

ralement limitées à un échange monétaire et sexuel, à savoir la transaction (ou négociation) et l'acte sexuel⁽⁴⁹⁾, cette pratique ne se résume pas pour autant à ces seuls échanges. L'attention portée aux situations et interactions, aux contraintes et ressources avec lesquelles doivent composer les personnes qui se prostituent, amène dès lors le chercheur à investiguer le phénomène sous sa dimensions humaine, matérielle et contextuelle.

C. Qualifier l'offre

Si les moments liés à la rencontre de l'offre et de la demande permettent d'entrevoir un ensemble de éléments propres au phénomène prostitutionnel présent sur le territoire étudié, les observations réalisées avaient également pour but d'approfondir les caractéristiques spécifiquement liées aux prostituées de rue rencontrées. L'ensemble des données individuelles recueillies (sociodémographiques et biographiques) ont nécessité la multiplication d'entretiens brefs et souvent informels⁽⁵⁰⁾.

La prostitution de rue clandestine actuellement présente au centre-ville de Seraing est exclusivement féminine⁽⁵¹⁾ et hétérosexuelle. Les femmes, pratiquant cette activité de façon régulière⁽⁵²⁾, sont âgées entre 28 et 50 ans. Sur les quinze femmes « régulières » identifiées, seules deux sont de nationalité étrangère⁽⁵³⁾⁽⁵⁴⁾. Les prostituées de nationalité belge sont quant à elles toutes originaires de Seraing ou de sa périphérie (commune de Liège). Elles déclarent résider à Seraing ou dans une des villes voisines (Liège, Jemeppe) à proximité du *spot* de racolage actif, ce qui facilite grandement leurs déplacements jusqu'à ce dernier (à pieds ou en transport en commun). Plus de la moitié dit entretenir une relation conjugale avec un partenaire de sexe masculin, les autres étant célibataires ou divorcées. Pour ces dernières, la majorité indique que la relation entretenue avec leur(s) précédent(s) compagnon(s) est conflictuelle. Bien qu'une part importante indique avoir de 2 à 5 enfants de moins de 18 ans (treize d'entre-elles), seules deux vivent encore avec eux, le reste des enfants étant placé en milieu d'accueil ou dans la famille. Toutes sont dotées d'un niveau d'instruction ne dépassant pas l'obtention d'un diplôme d'enseignement secondaire à l'exception de l'une d'entre elles déclarant avoir obtenu un diplôme de

⁽⁴⁹⁾ R. WEITZER, « Sociology of sex work », *Annual Review of Sociology*, vol. 35, n° 1, 2009, p. 217.

⁽⁵⁰⁾ Voy. section « Éléments méthodologiques de l'enquête » en *infra*.

⁽⁵¹⁾ Aucun homme, travesti ou transgenre ne pratique dans ce lieu.

⁽⁵²⁾ Les prostituées rencontrées pratiquent l'activité plusieurs fois par semaine voire plusieurs fois par jour.

⁽⁵³⁾ Les deux prostituées étrangères rencontrées proviendraient de Roumanie.

⁽⁵⁴⁾ Nous ne possédons que peu de données sur ces deux dernières femmes en raison de la barrière linguistique, entravant fortement l'entrée en relation, et de leur méfiance générale liée à une présence extérieure.

l'enseignement supérieur de type court (bachelier infirmier), sans jamais avoir professé dans sa branche.

L'entrée dans la prostitution des femmes rencontrées fait généralement suite à un parcours de vie chaotique. La littérature a déjà démontré de multiples reprises que la prostitution de rue s'impose aux prostituées par le biais de facteurs prédisposants, indépendants de leur volonté⁽⁵⁵⁾, parmi lesquels nous retrouvons des prédispositions d'ordre économique et sociale, des événements traumatiques ainsi que des carences dans l'enfance⁽⁵⁶⁾⁽⁵⁷⁾⁽⁵⁸⁾⁽⁵⁹⁾⁽⁶⁰⁾. Les personnes se livrant à la prostitution de rue à Seraing ont en commun des antécédents familiaux et scolaires chaotiques avec une histoire de vie parsemée de violences intrafamiliales, de placements, de fugues et de décrochage scolaire. Nombreuses sont les prostituées qui témoignent avoir vécu une histoire qu'elles qualifient de « compliquée ».

« Mon père ne voulait pas que je vois ma mère car elle était alcoolique. J'avais douze ans, j'ai commencé fuguer et puis à boire et à fumer... ben oui comme ma maman qui était alcoolique. Ils m'ont ensuite placée à Saint-Servais à l'IPPJ pendant 4 ans car je n'arrêtais pas de fuguer, j'avais frappé une fille, je me rebellais on va dire. C'était affreux, c'était vraiment comme la prison et voilà maintenant où j'en suis » (Conversation avec Aurore, 30 ans, Extrait de carnet de bord, 17 décembre 2019, 20h40).

« Moi j'ai eu un parcours chaotique, je n'avais pas de père jusqu'à l'âge de 5 ans où j'ai été adoptée. J'ai rencontré le père de ma fille et tout a basculé quand il a commencé à dégringoler quand il a entamé des transformations physiques pour changer de sexe, c'est là que je suis tombée dans la drogue » (Conversation avec Jeanne, 29 ans, Extrait de carnet de bord, 17 décembre 2019, 20h55).

Le manque de ressources et soutien familiaux constitue à cet égard un élément largement partagé par l'ensemble des femmes rencontrées. Peu d'entre

⁽⁵⁵⁾ C. BENOIT, N. OUELLET, M. JANSSON, S. MAGNUS et M. SMITH, « Would you think about doing sex for money? Structure and agency in deciding to sell sex in Canada », *Work, Employment and Society*, vol. 31, n° 5, 2017, pp. 731-747.

⁽⁵⁶⁾ B. G. BRENTS et T. SANDERS, « Mainstreaming the Sex Industry: Economic Inclusion and Social Ambivalence », *Journal of Law and Society*, vol. 37, n° 1, 2010, pp. 40-60.

⁽⁵⁷⁾ J. DODSWORTH, « Pathways through Sex Work: Childhood Experiences and Adult Identities », *British Journal of Social Work*, vol. 42, n° 3, 2012, pp. 519-536.

⁽⁵⁸⁾ D. E. ROE-SEPOWITZ, « Juvenile entry into prostitution: The Role of Emotional Abuse », *Violence Against Women*, vol. 18, n° 5, 2012, pp. 562-579.

⁽⁵⁹⁾ E. ROSEN et S. A. VENKATESH, « A "Perversion" of Choice: Sex Work Offers *Just Enough* in Chicago's Urban Ghetto », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 37, n° 4, 2008, pp. 417-441.

⁽⁶⁰⁾ H. W. WILSON et C. S. WIDOM, « The Role of Youth Problem Behaviors in the Path From Child Abuse and Neglect to Prostitution: A Prospective Examination », *Journal of Research on Adolescence*, vol. 20, n° 1, 2010, pp. 210-236.

elles entretiennent encore à l'heure actuelle des contacts réguliers avec leurs parents ou proches.

Trois des prostituées expliquent par ailleurs avoir un passé carcéral lourd de plusieurs années, l'une ayant fait jusqu'à 14 ans de prison pour avoir commis une variété de braquages.

« J'ai quitté la maison, j'avais 14 ans et j'ai pris un appartement toute seule. J'ai commencé quand j'avais 17 ans, en fait ma mère travaillait déjà dans les bars, rue de l'Agneau à Liège et puis elle est venue me chercher. J'ai commencé à travailler à Liège dans la rue pour avoir de l'argent. Et puis j'ai fait 6 ans de prison pour vols et tout ce qui s'en suit. Quand je suis sortie, j'ai voulu me réinscrire au chômage mais je n'étais plus dans les droits, j'ai essayé de trouver du boulot mais ce n'était pas possible et donc c'est à ce moment-là que j'ai commencé à travailler en rue » (Conversation avec Chloé, 35 ans, Extrait de carnet de bord, 15 septembre 2020, 15h20).

Si comme Weitzer le souligne « il n'existe pas de trajectoire unique lorsqu'il s'agit d'entrer sur le marché de la prostitution »⁽⁶¹⁾, il est néanmoins possible de dégager une tendance générale dans les trajectoires de vie des femmes rencontrées au niveau de l'absence d'alternative dans laquelle elle se situe face à un besoin alimentaire et de consommation qui les conduit à recourir à l'offre de services sexuels. Toutes les femmes interrogées s'adonnent à cette activité dans un souci pécuniaire afin de répondre d'une part à des contraintes calendaires fixes (loyer, taxes, etc.) ou contingentes (notamment liées aux enfants), mais aussi et surtout en vue de satisfaire une dépendance aux produits licites (tabac et alcool) et illicites (cocaïne, cannabis et héroïne). Ces deux derniers éléments font directement écho à la prostitution « de survie » telle que définie par la littérature, par laquelle la personne cherche à subvenir à ses besoins primaires et/ou à son addiction⁽⁶²⁾⁽⁶³⁾.

« Je me suis retrouvée à la rue à l'âge de 16 ans après 4 ans de placement à l'IPPJ et j'ai rencontré le père de mes enfants à l'Asbl Thermos [association qui vient en aide aux plus démunis]. J'avais besoin d'argent alors j'ai commencé à faire du stop dans la campagne de Renory et je demandais de l'argent aux gens. Et puis un jour, il y a un gars qui m'a demandé d'aller à l'hôtel avec lui. J'ai refusé car je ne voulais pas faire ça au départ mais après quelques jours j'ai commencé à le faire et finalement je n'ai jamais arrêté » (Conversation avec Aurore, 30 ans, Extrait de carnet de bord, 17 décembre 2019, 20h25).

« Si j'ai commencé à me prostituer, c'est à cause des conneries que le père de ma fille a faites. C'était un grand consommateur et puis moi je l'ai suivi dans sa connerie, j'ai commencé à consommer comme lui. Je suis tombée

(61) R. WEITZER, « Sociology of sex work », *op. cit.*, p. 217.

(62) R. WEITZER, « Sociology of sex work », *op. cit.*

(63) R. WEITZER, « The Mythology of Prostitution: Advocacy Research and Public Policy », *Sex Res Soc Policy*, vol. 7, 2010, pp. 15-29.

dans l'héroïne que j'avais 19 ans et à cause de ça, j'ai perdu mon premier enfant. Il fallait que je ramène de l'argent et donc j'ai commencé à ce moment-là» (Conversation avec Jeanne, 29 ans, Extrait de carnet de bord, 17 décembre 2019, 21h00).

«Je vis à Seraing depuis 10 ans et suite à une rupture que je n'ai pas pu gérer, je suis tombée dans la déchéance. Je prends de la drogue. Et à cause de ça je n'avais pas le choix, il me fallait de l'argent [...] Je ne me prostitue pas par choix mais bien parce que je n'ai pas un rond sur moi» (Conversation avec Lydia, 33 ans, Extraits de carnet de bord, 18 septembre 2020, 17h05).

L'ensemble des femmes rencontrées s'avère être des consommatrices régulières de substances illicites (cocaïne, marijuana et héroïne) et d'alcool, faisant écho à l'association récurrente établie entre la prostitution de rue et la toxicomanie⁽⁶⁴⁾⁽⁶⁵⁾⁽⁶⁶⁾. La nature de cette association, notamment en termes de causalité, semble équivoque et supporte les hypothèses d'une consommation qui constituerait à la fois la cause et la conséquence de la prostitution⁽⁶⁷⁾. En tant que cause, il apparaît en effet que toutes les femmes rencontrées se prostituent en vue d'assouvir une dépendance excessive à la substance, la prostitution étant alors le moyen le plus rapide d'acquérir les liquidités nécessaires à l'achat. En tant que conséquence, les femmes expliquent utiliser les effets procurés par la substance comme moyens de surmonter les difficultés vécues par l'exercice de l'activité (violences, sentiment d'insécurité, dégoût ressenti à l'égard d'un client, etc.). Le moment de la première consommation semble en outre coïncider avec celui de l'entrée dans la prostitution (18-19 ans) de la plupart des personnes rencontrées.

Pour chacune des prostituées de rue, la prostitution constitue une activité occasionnelle, qui, si elle est récurrente, n'est pas régulière, en ce sens qu'elle ne respecte aucun horaire fixe ou temps de travail structurés et prédéfinis. Cette activité est donc soumise aux nécessités et besoins du moment. En dehors du monde prostitutionnel, notons qu'aucune des femmes appréhendées ne présente d'autre activité rémunérée, déclarée ou non, bien que certaines relatent avoir déjà eu une courte expérience professionnelle dans le passé. Pour presque l'unanimité des femmes concernées, la prostitution constitue la principale source de revenu. Les prostituées en couple affirment cependant bénéficier du revenu de leur conjoint (souvent peu élevé) et ainsi du ménage dont elles font partie.

⁽⁶⁴⁾ R. WEITZER, «Sociology of sex work», *op. cit.*

⁽⁶⁵⁾ S. OSELIN et A. BLASYAK, «Contending with Violence: Female Prostitutes' Strategic Responses on the Streets», *Deviant Behavior*, vol. 34, n° 4, 2013, pp. 274-290.

⁽⁶⁶⁾ D. LAVALLÉE, «La prostitution : profession ou exploitation?», *op. cit.*

⁽⁶⁷⁾ *Ibid.*

Seules deux prostituées affirment quant à elles percevoir une aide sociale⁽⁶⁸⁾ en plus de leurs prestations prostitutionnelles irrégulières.

Cette précarité économique est en outre perceptible au niveau de l'instabilité caractérisée de leur logement. En effet, moins de la moitié des prostituées affirme bénéficier de son propre logement. Les autres sont en transit, logées chez un ami ou une connaissance de façon temporaire, ou encore sans logement, certaines dans la rue, d'autres dans des squats (immeubles ou garage à l'abandon).

Au-delà de l'aspect purement matériel, la précarité caractérisant ces femmes est également perceptible au niveau de leur apparence physique et vestimentaire. Cette dernière constitue en effet une caractéristique spécifique à cette population de rue. L'aspect vestimentaire d'abord, ne correspond en effet pas à l'image collective de la femme arpentant les trottoirs en mini-jupe et hauts talons, la majorité est vêtue d'un jeans, d'une blouse (non décolletée) et de baskets. En réalité, ce type d'habillement entraîne une certaine discrétion pour les femmes qui se prostituent, un néophyte pouvant ne pas percevoir l'objectif de leur présence sur ce lieu. Seules deux des femmes exerçant à cet endroit adopte une tenue plus *sexy* ou sophistiquée (blouse décolletée, mini-jupe, accessoires, bijoux, etc.). Le degré de déstructuration ou de précarité est en outre perceptible en regard de l'inadéquation de l'habillement avec les conditions climatiques (absence de manteau par temps froid) ou encore de l'état des vêtements portés (déchirures, salissures). En outre, la consommation régulière de produits psychotropes constitue un facteur détériorant visiblement l'apparence physique de l'ensemble des femmes identifiées. Maigreur, peau irrégulière et parsemée d'imperfections, dentition disgracieuse et sourire inesthétique sont autant de traits physiques concourant à les distinguer d'autres personnes présentes sur les lieux et ne présentant aucun lien avec l'offre de services prostitutionnels.

La « poly-précarité » sociale, économique, environnementale caractérisant ces femmes, couplée à leur consommation de stupéfiants constituent autant de sources potentielles des problématiques rencontrées par cette population, la rendant particulièrement vulnérable et l'empêchant de se projeter dans un futur en dehors de cette activité. À cet égard, si toutes prétendent aspirer à quitter le milieu prostitutionnel, leur perception d'une absence d'alternative dans un futur proche constitue un obstacle majeur à un changement de situation.

« Bien sûr, si j'avais le choix, je quitterais carrément ce monde de cons ! Mais je vais le quitter » (Conversation avec Fanny, 48 ans, Extrait de carnet de bord, 18 septembre 2020, 18h14).

⁽⁶⁸⁾ L'une percevrait le Revenu d'insertion sociale (RIS), l'autre un revenu de la part de la Mutuelle.

IV. LE CHERCHEUR SUR LE TERRAIN

A. Un terrain sensible

«Enquêter sur la prostitution de rue, c'est s'avancer en terrain sensible»⁽⁶⁹⁾. Sensible, parce que cette activité correspond à deux des dimensions mises en avant par Bouillon *et al.* dans leur tentative de définition de ces terrains qui challengent le chercheur dans son investigation⁽⁷⁰⁾. Premièrement, l'objet d'étude «concerne des pratiques illégales ou informelles, des individus faisant l'objet d'une forte stigmatisation et des situations marquées par la violence, le danger et/ou la souffrance»⁽⁷¹⁾. Deuxièmement, la manifestation du phénomène «s'actualise à travers la présence du chercheur sur le terrain et le rapport qu'il entretient avec les personnes qu'il observe» ce qui implique de «réinventer la démarche, de négocier sa place et de s'impliquer au sein d'un monde social marginalisé»⁽⁷²⁾.

B. D'une position délicate du chercheur aux rôles qui lieu sont attribués

Le chercheur, de par sa position d'observateur «à découvert»⁽⁷³⁾, doit être réfléchi aussi en regard de la stigmatisation de cette population et par là de la nécessité de ne pas renforcer celle-ci⁽⁷⁴⁾⁽⁷⁵⁾. Le moyen adopté pour intégrer ce milieu fut donc celui d'emprunter une fonction de prévention socio-sanitaire, comme nombre de chercheurs l'ont testé avant nous⁽⁷⁶⁾. La santé est rapidement devenue une voie d'entrée légitime sur ce terrain eu égard aux questions sanitaires liés à la problématique (VIH, hépatites, toxicomanie, etc.). Ainsi, lors de chaque observation, nous offrons des préservatifs et lubrifiants aux prostituées présentes sur les lieux⁽⁷⁷⁾. La seconde voie d'entrée fut sociale et basée sur l'identification des problématiques rencontrées par ces femmes en vue d'un

⁽⁶⁹⁾ S. MAYER, «Enquêter sur la prostitution de rue... De quelques enjeux qui engagent la prise de position du chercheur», *Pensée plurielle*, vol. 27, n° 2, 2011, p. 11.

⁽⁷⁰⁾ F. BOUILLON, M. FRESIA et V. TALLIO, «Les terrains sensibles à l'aune de la réflexivité», in F. BOUILLON, M. FRESIA et V. TALLIO (éds), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, CEA, EHESS, 2005, pp. 13-28.

⁽⁷¹⁾ F. BOUILLON, M. FRESIA et V. TALLIO, «Les terrains sensibles à l'aune de la réflexivité», *op. cit.*, pp. 13-14, cités par S. MAYER, «Prostitution de rue féminine. Du client d'un soir à l'homme ressource», *op. cit.*, p. 13.

⁽⁷²⁾ *Ibid.* [quel article? toute la note?]

⁽⁷³⁾ La notion d'observation «à découvert» renvoie au fait que le chercheur ne cherche pas à cacher sa présence aux personnes qu'il observe. A.-M. ARBORIO, [références?], *op. cit.*

⁽⁷⁴⁾ F. BOUILLON, M. FRESIA et V. TALLIO, «Les terrains sensibles à l'aune de la réflexivité», *op. cit.*

⁽⁷⁵⁾ M. CHIMIENTI, «Prostitution – Une histoire sans fin?», *Sociétés*, vol. 99, n° 1, 2008, pp. 11-20.

⁽⁷⁶⁾ L. DEBOUNY, «Pour une observation trébuchante. De l'inconfort de la posture ethnographique», *Emulations*, vol. 22, 2017, pp. 121-122.

⁽⁷⁷⁾ Méthode empruntée à une des associations (ICAR) lors de son travail de terrain.

accompagnement et d'une aide psycho-sociale sur le long terme⁽⁷⁸⁾. Ce positionnement d'intervenante « socio-sanitaire » a en outre pu être renforcé par un accompagnement régulier d'autres acteurs psycho-sociaux de première ligne⁽⁷⁹⁾. L'ensemble de ces éléments ont été indispensables pour répondre à la nécessité de « négocier sa place » sur le terrain d'étude.

L'implication ensuite, fut également nécessaire à l'instauration d'un lien de confiance avec une population difficile d'accès. S'impliquer nécessite d'entrer en relation, de socialiser avec les personnes rencontrées, mais aussi d'établir les limites suffisantes dans le cadre de l'étude menée. Le positionnement employé est ici proche de ce que l'on désigne comme l'observation participante périphérique, dans laquelle le chercheur interagit avec les sujets sans pour autant participer activement à l'activité qui se déroule⁽⁸⁰⁾ ou de ce que Mendes Leite nomme « participation observante »⁽⁸¹⁾. L'implication intervient aussi au niveau du temps et de l'immersion prolongée requis pour devenir un membre, certes périphérique, mais reconnu sur le terrain.

Ce contexte particulier d'enquête enjoint le chercheur à adopter une attitude réflexive par rapport à sa pratique, à son rôle et aux effets de sa présence sur le terrain étudié, tant au niveau méthodologique qu'éthique⁽⁸²⁾. Cet attitude est l'occasion d'identifier et d'analyser également un ensemble de rôles que le chercheur peut remplir ou se voir assigner sur ce terrain sensible de par la relation qu'il construit avec les enquêtés⁽⁸³⁾. Parmi ces rôles ayant chacun une influence sur la manière dont le chercheur peut mener à bien son enquête, deux ont favorisé l'observation et la récolte de données afférant alors que le troisième a constitué un frein à la pratique d'enquête. Le premier rôle peut être désigné comme celui de *soutien matériel*, le second de *soutien psycho-social*, alors que le dernier s'apparente à un *agent perturbateur*. Les deux premiers font directement référence aux voies empruntées par le chercheur pour légitimer sa présence (intervenant psycho-social), mais aussi au besoin qu'il est susceptible de combler chez son public. Être un soutien consiste alors pour le chercheur à être en mesure de répondre de manière presque instantanée à une demande spécifique des personnes étudiées et par là, de se retrouver dans une position rendant favorable à l'interaction et l'échange.

(78) À l'heure actuelle, seule une association, ICAR, offre une aide socio-sanitaire aux prostituées de rue à Seraing, bien que leur action principale soit orientée sur la prostitution intérieure de la ville.

(79) Voy. section II. Étudier la prostitution de rue *in situ*, A. Éléments méthodologiques, 3^e paragraphe, note 14.

(80) Ce degré d'implication se réfère à l'observation « participante périphérique » (Junker, 1960).

(81) R. MENDES-LEITE, « Participation observante », *Le Journal du Sida*, vol. 43-44, 1992, cité par L. DEBOUNY, « Pour une observation trébuchante. De l'inconfort de la posture ethnographique », *op. cit.*

(82) S. PRYEN, *op. cit.*

(83) N. NDIAGNA GNING, « De l'inconfort ethnographique à la question de l'éthique en sciences sociales », *Journal des anthropologues*, vol. 136-137, 2014, pp. 227-252.

Au cours de cette recherche, le rôle de *soutien matériel* s'est principalement présenté sur le plan sanitaire, via l'offre de préservatifs aux prostituées. Cette technique de contact a permis non seulement l'entrée relation avec le public, mais aussi le maintien de celle-ci. Une fois ce rôle attribué, le public n'attendait plus que le chercheur entre en contact avec lui, mais venait au contact. Par la suite, d'autres besoins en matière de santé furent exprimés par les femmes rencontrées, qu'il s'agisse d'un besoin primaire de nourriture ou de soin (médicament).

Le second rôle fait référence en ce que l'on pourrait qualifier de *soutien psycho-social*. Ce rôle peut être décliné en deux « sous-fonctions » pour le public rencontré. D'abord, une fonction de conseil et d'orientation qui peut être attribuée une fois le chercheur identifié comme personne de confiance. Cette fonction est évidemment très riche pour le chercheur puisqu'elle permet d'accéder à des informations en lien avec la situation globale de la personne (logement, situation familiale, revenus, etc.). Ensuite, une fonction relationnelle, souvent liée à une période d'isolement et d'attente prolongée de la part de la prostituée qui « attend le client » et permet simplement de combler l'ennui, « faire passer le temps ».

Comme exposé, ces deux premiers rôles sont favorables au chercheur, parce qu'ils constituent des points d'ouverture aux échanges et interactions avec le public étudié. Une fois les premières observations réalisées et la collecte d'un ensemble de données liées à l'environnement, aux pratiques, les moments où le chercheur endossera l'un de ces rôles constitueront peut-être les seuls espaces d'échanges possibles et par là, les seuls moments propices à la récolte de données plus approfondies.

À l'inverse, un rôle défavorable peut également être attribué au chercheur, reflétant une position de ce que l'on pourrait qualifier d'*agent perturbateur* qui réduit la possibilité pour le chercheur d'initier l'interaction. Ce rôle, temporaire, constitue un réel obstacle à l'entrée en relation. Les discours qui entourent l'attribution de ce rôle sont liés à des déclarations de type « J'ai pas le temps aujourd'hui », « Je dois absolument bosser ». Certaines affirment que la proximité du chercheur fait fuir les clients. L'attribution de ce rôle rappelle au chercheur qu'il reste un agent toléré dans ce milieu auquel il n'appartient pas. Elle l'enjoint à une position de repli sur le terrain, et non de recul, pour tenter à la fois de ne pas briser la relation construite par une présence trop imposante et à la fois de conserver cette présence au cas où la situation changerait et qu'un nouveau rôle lui serait attribué.

Comme le mettent en évidence ces éléments, les rôles que le chercheur se voit ainsi attribué sont indépendants de sa volonté et de son comportement. Ils sont liés à des facteurs contingents dont il n'a pas connaissance au moment de son entrée sur le terrain, bien que certaines configurations se soient exprimées de manière récurrente : à titre d'exemple on citera le cas où une seule femme

est présente sur site, que la météo n'est pas favorable et que les clients semblent absents ; le rôle de soutien sera généralement attribué au chercheur.

C. Entraves à la disponibilité des données

L'accès aux discours et parcours de vie des personnes prostituées constitue un des plus grands challenges de l'enquête sur ce terrain particulier. Il est en effet difficile que les femmes rencontrées se montrent disponibles pour le chercheur, parce qu'elles sont là dans un but précis : « faire de l'argent », rapidement.

« Je n'ai pas le temps je suis désolée mais là je dois absolument faire un client, on se voit plus tard » (Conversation avec Elise, 28 ans, Extrait de carnet de bord, 6 janvier 2020, 16h30).

Parvenir à créer des moments de conversation privilégiés avec elles durant l'exercice de leur activité, ou en dehors, relève parfois de l'impossible. Si de brèves conversations informelles peuvent avoir lieu sur site, il est nécessaire de prévoir un espace de rencontre extérieur pour mener à bien des entretiens plus approfondis. Or, la planification de ces entretiens est largement entravée par la temporalité spécifique qu'expérimentent les prostituées de rue. À l'instar de ce que constatait Serra Mallol, cette temporalité est largement « évènementielle [...] basée sur l'action immédiate et le court terme, dans une optique de vie basée sur le présent »⁽⁸⁴⁾, en opposition à une temporalité « institutionnelle » qui repose pour sa part sur le respect des horaires, la planification, etc. telle que l'exploite le chercheur. À cet égard, bien que plusieurs des femmes rencontrées ont accepté de se livrer à un entretien, la majorité des rendez-vous fixés n'ont pas aboutis. Cette situation s'est répétée jusqu'à 15 fois pour une même personne, jamais présente au rendez-vous, jamais joignable sur son portable. Les seuls entretiens approfondis ayant pu être menés jusqu'à présent sont liés à des éléments totalement conjoncturels tels que l'apparition d'un évènement ou d'un besoin spécifique rencontré au cours de l'activité (fortes intempéries, soif, faim, etc.).

D. Plus-values et limites de l'observation

Outre les difficultés susmentionnées relatives à l'entrée sur le terrain d'enquête, l'observation, en tant que méthode principale de récolte de données, nécessite d'être également envisagée en regard des différentes limites qu'elle est susceptible d'engendrer⁽⁸⁵⁾.

⁽⁸⁴⁾ C. SERRA MALLOL, « Les temporalités multiples de la rue dans la rue. Vivre sans-abri et de la prostitution de rue à Papeete (Tahiti, Polynésie française) », *Temporalités, Revue de sciences sociales et humaines*, vol. 20, 2014, p. 9.

⁽⁸⁵⁾ Cette section fait suite à une réflexion menée par Jean-Michel Chapoulie sur le travail de terrain (J.-M. CHAPOULIE, « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie », *Sociétés contemporaines*, vol. 40, 2000, pp. 5-27).

«Toute observation est toujours une construction»⁽⁸⁶⁾. Le dispositif d'observation repose en effet sur une définition préalable et subjective de catégories d'observation par le chercheur⁽⁸⁷⁾. En amont du travail de terrain, la création d'une grille d'observation contenant une série d'indicateurs sur lesquels portent la récolte de données (environnement, présence de prostituées et de clients, constatation de racolage actif, interactions entre une prostituée et une autre personne, etc.) constitue un premier type de «biais» potentiel⁽⁸⁸⁾, puisque ces indicateurs sont directement issus de la manière dont le chercheur s'est approprié la problématique. Deuxièmement, la rédaction des notes de terrain et du compte-rendu d'observation sont également directement fonction du chercheur, c'est-à-dire de sa propre capacité de perception du terrain observé, mais aussi du langage employé dans la description de ce dernier. Ensuite, la technique d'observation possède également la particularité de demander des ajustements perpétuels de la part du chercheur, notamment pour faire face à tous les événements imprévus qui peuvent apparaître lors de la présence sur le terrain⁽⁸⁹⁾ et demandent au chercheur des adaptations dépassant le simple cadre méthodologique requis. Enfin, la sensibilité personnelle du chercheur est également susceptible d'être engagée de par son intégration au sein d'un terrain «sensible» et son contact avec une population stigmatisée⁽⁹⁰⁾. Ces éléments renvoient en réalité aux différents enjeux de la mise en place d'une démarche scientifique objective lors d'une enquête qualitative nécessitant le recours à la subjectivité du chercheur⁽⁹¹⁾ dont la création de balises que celui-ci doit construire au cours de son enquête en vue de tendre vers une démarche empreinte de neutralité.

Le dernier élément nécessitant de la part du chercheur une réflexivité constante sur sa pratique a trait à l'influence qu'il peut avoir sur le milieu étudié et par là sur les événements et comportements qu'il prétend étudier⁽⁹²⁾. «Ma présence interfère-t-elle sur l'authenticité des comportements observés?» est une question récurrente à laquelle le chercheur ne pourra prétendre répondre directement, puisque seule une observation répétée et prolongée peut permettre

⁽⁸⁶⁾ A. CICCONE, «La pratique de l'observation», *Contraste*, vol. 36, n° 1, 2012, p. 70.

⁽⁸⁷⁾ J.-M. CHAPOULIE, «Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie», *op. cit.*

⁽⁸⁸⁾ Nous utilisons la notions de «biais» pour désigner l'ensemble des difficultés qui peuvent se présenter au chercheur dans la mobilisation d'une technique de recherche.

⁽⁸⁹⁾ On pense ici à des événements tels que la survenue d'une agression physique ou verbale ou encore d'une demande d'assistance médicalisée directe.

⁽⁹⁰⁾ S. MAYER, «Enquêter sur la prostitution de rue... De quelques enjeux qui engagent la prise de position du chercheur», *op. cit.*

⁽⁹¹⁾ La notion «d'objectivité» renvoie aux critères de scientificité suivants : la validité interne (justesse des résultats), la validité externe (généralisation des résultats) et la fiabilité (non-contingence) de la recherche (A. LAPERRIÈRE, «Les critères de scientificité des méthodes qualitatives», in J. POUPART, J.-P. DESLAURIERS, L.-H. GROULX, A. LAPERRIÈRE, R. MAYER et A. PIRES (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, 1997, pp. 365-388.

⁽⁹²⁾ A.-M. ARBORIO, [références?], *op. cit.*

d'isoler les comportements naturels de comportements qui seraient générés par sa présence.

Malgré ces difficultés, les mérites attribuables à l'enquête *in situ* restent entiers. L'observation en tant qu'outil de recueil de données constitue un outil privilégié pour l'étude d'un phénomène caractérisé par une série d'attitudes sociales et de situations contingentes et furtives et par conséquent, difficilement appréhendables par d'autres techniques⁽⁹³⁾. En outre, l'immersion sur le terrain constitue peut-être le seul moyen pour obtenir des données qualitatives relatives aux personnes observées en raison de la nécessité de créer un lien spécifique, mais aussi de créer et de multiplier les opportunités d'échanges informels indispensables à la récolte de ce type de données. En ce sens, les tentatives de mise en place d'entretiens semi-directifs formels ont été extrêmement laborieuses et peu fructueuses dans un univers marqué par des contraintes de temporalité importantes. Enfin, le recours à l'observation s'est avéré être un moyen d'accès privilégié à tout l'univers normatif du phénomène prostitutionnel, c'est-à-dire à ses logiques, ses modes et normes de fonctionnement ainsi que ses principes de hiérarchisation propres⁽⁹⁴⁾, éléments indispensables à la bonne compréhension et à la juste retranscription de ce que le chercheur prétend observer et analyser.

L'ensemble de ces points constituent à notre sens des arguments qui doivent encourager la recherche future à recourir à la technique d'observation en raison de la richesse des données qualitatives et par conséquent du degré de précision auquel le chercheur peut prétendre dans la description du phénomène étudié.

E. Conclusion

Le phénomène prostitutionnel de rue possède un ensemble de spécificités que nous avons tenté de dégager au cours d'un travail de terrain réalisé sur le territoire sérésien. Par la mobilisation principale de l'observation en tant que méthode de récolte de données, la présente enquête a permis d'établir les premiers fondements du diagnostic d'un phénomène particulier : la prostitution de rue au sein d'un espace géographique donné. À ce titre, les résultats exposés avaient pour ambition de décrire les conditions dans lesquelles apparaît cette activité, le décor dans lequel elle prend place ainsi que les personnes qui y prennent part.

Seraing, également connue pour accueillir une importante activité de prostitution de vitrine, compte aujourd'hui une quinzaine de prostituées de rue pratiquant une activité de racolage de façon régulière (hebdomadaire voire quotidienne) au sein d'un lieu délimité du centre-ville. La population de femmes qui s'adonnent à cette activité peut être définie au travers d'une multitude de

⁽⁹³⁾ Par l'entretien semi-directif ou le focus group notamment.

⁽⁹⁴⁾ L. MATHIEU, « Usages et pertinences de l'ethnographie pour la sociologie de la prostitution », *op. cit.*, pp. 33-45.

caractéristiques, liées à leur parcours de vie (précarité, absence d'environnement social stable, difficultés pécuniaires, instabilité du logement, difficultés familiales, toxicomanie, etc.), mais aussi des problématiques y afférant. La tendance constatée sur le terrain permet en outre de rendre compte du fait que l'ensemble des femmes qui se prostituent en rue sur ce site recourt à l'activité de manière « occasionnelle », la prostitution n'étant pas pour elles un choix de carrière, mais bien une réponse à un besoin pécuniaire constant, mais s'exprimant de manière ponctuelle, et souvent lié à leur dépendance aux drogues ou, de manière plus marginale, à un besoin primaire d'alimentation. La toxicomanie constitue de ce fait un attribut généralement concomitant à leur entrée dans l'activité, ce qui rend difficile la qualification de cette dépendance en termes de causalité, qui semble variable entre les individus ou chez un même individu.

L'identification d'un parcours de vie chaotique, marqué par l'expérimentation d'une série de situations difficiles durant l'enfance et l'adolescence constitue le second point de convergence entre les femmes rencontrées. Outre les événements spécifiques relatifs à ce parcours (fugue, victimisation, mauvaise rencontre, etc.), l'environnement familial instable est également une caractéristique prégnante dans les histoires de vie de ce public. L'ensemble de ce parcours chaotique constitue très certainement le facteur prédominant de leur entrée dans l'activité. Il est en outre nécessaire que ce parcours antérieur soit mis en parallèle avec la situation présente des prostituées de rue, caractérisée elle aussi par une absence quasi généralisée d'autres sources de revenus « traditionnels », qu'il s'agisse d'un emploi ou d'aides sociales. L'activité prostitutionnelle est de ce fait généralement leur seule ressource financière « personnelle », puisque certaines vivent également en partie sur les revenus de leurs conjoints.

Au-delà de ces éléments, caractérisant les pourvoyeuses de l'« offre », cette recherche a également été l'occasion de mettre en évidence les logiques et dynamiques spécifiques entre cette offre et la demande. À ce titre, les éléments relatés ont tenté de souligner les séquences temporelles spécifiques à l'activité. Ces dernières ont été découpées entre la phase de « racolage », comprenant le repérage pour chacune des parties d'une potentielle offre ou demande et ensuite l'accroche, visant à faire valoir son intérêt pour la négociation ; et la phase de « consommation », la passe. Chacune des séquences envisagées tend vers la description du jeu de l'offre et de la demande qui caractérise l'activité prostitutionnelle de rue et des enjeux liés à celle-ci.

Cette contribution a été aussi l'occasion de discuter du contexte général de cette recherche dont sont issus ces premiers résultats. En revenant sur l'intégration d'un terrain qualifié de « sensible » par le chercheur et sur le positionnement de ce dernier, mais aussi sur les rôles qui lui sont attribués, véritables leviers ou freins à la pratique d'enquête, les éléments exposés avaient pour but de mettre en lumière le retour réflexif du chercheur sur les enjeux méthodologiques liés au processus de collecte de données. En ce sens, le présent article revient sur les difficultés rencontrées dans l'étude de ce type de phénomène,

mais aussi sur la plus-value de la méthodologie déployée et la richesse des données auxquelles elle permet d'accéder vis-à-vis d'une activité, de comportements, d'attitudes, de normes, difficilement appréhendables.

En termes de perspectives, les résultats préliminaires issus de cette enquête de terrain fournissent un premier diagnostic du phénomène prostitutionnel de rue permettant d'apporter des pistes de compréhension propres à un phénomène qui, bien qu'extrêmement limité au niveau de son ampleur, implique des personnes particulièrement vulnérables, dans des situations d'urgence sociale caractéristiques des populations les plus marginalisées. Les défis liés à la poursuite de cette recherche restent néanmoins nombreux : maintenir un lien avec le public pour approfondir les résultats liés aux profils des personnes impliquées dans l'activité, tout en préparant sa sortie du terrain ; maintenir un lien avec les partenaires sociaux, principaux acteurs des potentielles actions pouvant être créées à l'égard du public, tout en s'assurant de préserver la recherche d'une instrumentalisation de ses résultats. Ce dernier point, s'il peut sembler anecdotique, est en réalité devenu un combat récurrent pour tout chercheur qui s'intéresse à l'activité prostitutionnelle.

Image 1 : Plan de la rue Janson, parking Fgtb (source : *Google Earth*)

